

CRISE ET CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DE FECONDITE ET DE PLANIFICATION FAMILIALE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN

Agnès ADJAMAGBO

Unité de Recherche Démographique (URD), Lomé, Togo¹

Alors que la plupart des régions du monde en développement ont déjà entamé un processus de transition démographique, l'Afrique subsaharienne accuse un retard qui lui vaut encore aujourd'hui le record mondial en matière de niveau de fécondité. En 1990, le nombre moyen d'enfants par femme en Afrique subsaharienne est de 6,4, contre 4,0 en Inde, 2,5 en Chine et 3,3 dans les autres pays d'Asie ainsi qu'en Amérique Latine et dans les Caraïbes (Banque mondiale, 1993).

Au cours des années 1980, hormis quelques cas bien affirmés de baisse durable de la fécondité en Afrique Australe et de l'Est (au Kenya, au Botswana et au Zimbabwe), l'évolution de la fécondité dans les autres pays d'Afrique au sud du Sahara demeure encore incertaine (Van de Walle et Foster, 1990). Si les comportements de procréation tendent à changer en milieu urbain, les modèles de fécondité en milieu rural continuent de privilégier les descendance élevées. On observe ainsi des écarts importants entre les niveaux de fécondité en milieu rural et en milieu urbain (Arnold et Blanc, 1990).

Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, cependant, le processus de baisse de la fécondité amorcé au Kenya, au Botswana et au Zimbabwe, s'étend à d'autres pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Tanzanie, notamment).

¹. Boursière post-doctorale de la fondation A. Mellon à l'Université de Montréal.

Cette baisse récente de la fécondité en Afrique sub-saharienne présente une double originalité : d'une part, elle procède désormais d'un changement de comportements de procréation en milieu rural ; d'autre part, elle s'opère dans un contexte de crise économique et de détérioration relative des conditions sanitaires (Barbieri et Vallin, 1996).

Le cas de la Côte-d'Ivoire est tout à fait représentatif de cette tendance. La diminution de l'indice synthétique de fécondité, observée au niveau national au début des années 1990, résulte précisément d'une transformation des comportements de procréation en milieu rural. Elle s'inscrit dans un contexte de crise du modèle de développement fondé sur l'agriculture de rente et de ralentissement des progrès sanitaires. En effet, la mortalité infantile a légèrement augmenté au cours des années 1980 et la mortalité juvénile n'a pas enregistré de baisse significative (N'Cho *et al.*, 1995).

Bien plus qu'une simple conjoncture, la « crise » est devenue en Afrique une réalité permanente. Ses multiples facettes, économiques et financières, sociales, écologiques, politiques, sont aujourd'hui bien connues, mais ses implications directes sur les comportements démographiques, en particulier sur la fécondité, restent toujours aussi difficiles à étayer (Coussy et Vallin, 1996 ; Vimard, 1997). Ainsi, près d'un demi-siècle après les premières interprétations économiques des phénomènes démographiques, le débat reste encore ouvert. En matière de fécondité, l'enjeu est de comprendre les formes d'interaction entre les dynamiques macro-économiques et les réponses apportées par les populations. En milieu rural tout particulièrement, la question est de savoir si les réactions individuelles et familiales en situation d'incertitude s'orienteront nécessairement vers l'adoption d'un modèle de famille restreinte. De ce point de vue, il convient de s'interroger sur l'éventualité d'un « *malthusianisme des pauvres* » en Afrique, comme cela a été observé en Amérique Latine².

La lenteur de l'Afrique à entrer dans un processus de transition de la fécondité, par rapport aux autres régions du monde en développement, a conduit les chercheurs à s'interroger sur l'influence des formes d'organisation sociale et familiale, mais aussi du mode de production et

². Nous faisons référence ici aux travaux de Maria Cosio (1992 ; 2000) qui montre comment, en Amérique Latine, la transition de la fécondité, amorcée dans un contexte de croissance économique, s'est par la suite amplifiée et diffusée durant la crise des années 1980 aux couches de population les plus pauvres.

de l'accès aux ressources, sur les comportements de fécondité (McNicol, 1982 ; Gregory et Piché, 1977, 1985 ; Lesthaeghe, 1989). L'intégration de ces variables trouve son aboutissement dans l'approche institutionnelle, qui se distingue de l'approche culturaliste et diffusionniste en ce qu'elle s'interroge sur les déterminants collectifs de la fécondité et sur la notion de « *contextes pertinents* » (Piché et Poirier, 1995). Ainsi, s'il s'agit toujours de comprendre les mécanismes de prise de décision en matière de fécondité, le cadre explicatif de la fécondité se trouve néanmoins élargi à de nombreux niveaux d'observation : la famille, le couple, le village, la nation.

Dans cette perspective, Joël Gregory et Victor Piché (1985) proposent d'aborder la question de l'évolution de la fécondité en milieu rural par le biais des changements sociaux et économiques que traversent les systèmes agricoles. Ils considèrent ainsi l'accès aux ressources (main-d'œuvre et terres) comme deux éléments clés pour la compréhension des comportements de fécondité. Une telle approche met en relation les comportements et attitudes en matière de fécondité avec les structures de la production et l'accès aux ressources. C'est dans cette interaction que les choix et les décisions en matière de fécondité trouvent leur cohérence.

Le présent travail suit cette conception. Il porte précisément sur la compréhension des comportements de fécondité dans une région rurale du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, la région de Sassandra, spécialisée depuis le début des années 1970 dans la culture du café et du cacao. L'essor de l'économie de plantation, à la fois créatrice de revenus et de travail, s'accompagne d'un remarquable dynamisme démographique, lié aux flux de travailleurs migrants ainsi qu'à l'exercice d'une forte fécondité. Après une décennie de prospérité économique, cette région entre dans une période de « crise », qui débute dès la fin des années 1980 avec la chute brutale des prix du cacao et du café sur les marchés mondiaux. Cette crise, aux composantes économiques mais aussi écologiques, compromet la perpétuation du système de production et s'accompagne d'importants changements dans l'organisation sociale et familiale. Cet ensemble de mutations s'opère, par ailleurs, dans un contexte de baisse de la fécondité et d'émergence d'idéaux en faveur d'une réduction des modèles familiaux (Adjamagbo *et al.*, 1997). Il semble, par conséquent, intéressant de voir comment s'articulent les logiques économiques et les comportements reproducteurs. Pour ce faire, nous utilisons une double approche, quantitative et qualitative. La

première s'appuie sur les données de deux enquêtes de fécondité réalisées dans le cadre des travaux du Laboratoire de population de Sassandra en 1991 et 1993³. La seconde approche repose sur l'analyse d'entretiens individuels réalisés auprès des populations de cinq villages de la région de Sassandra ayant participé aux enquêtes précitées⁴ (voir carte en annexe).

Deux postulats fondent notre étude : le premier considère la fécondité comme un processus multiforme, où plusieurs facteurs (historiques, économiques, écologiques, sociaux et culturels) interviennent en interrelation les uns avec les autres. Aussi les réticences des populations à l'égard des pratiques de régulation des naissances ne doivent-elles pas être perçues uniquement comme le résultat d'obstacles socioculturels, mais comme l'application de logiques en cohérence avec un contexte social et économique donné, en l'occurrence, caractérisé par la détérioration des conditions de vie des ménages et par l'impossibilité de maintenir un système économique. Le second postulat admet que les attitudes et les pratiques de fécondité sont également le reflet d'une condition féminine particulière, en étroite relation avec celle des hommes. L'avenir des comportements de fécondité dépend dans une large mesure de l'évolution de la place et du rôle des hommes et des femmes, dans le cadre de changements socio-économiques d'ensemble. Ces postulats nous conduisent à une approche de la fécondité qui combine deux niveaux d'observation : le groupe socio-économique et le couple.

Le développement qui suit s'articule en quatre parties : la première partie s'attache à décrire le contexte de la région de Sassandra sous l'angle de l'organisation économique ainsi que des indices démographiques, à la veille de l'émergence de l'économie de rente et dans sa phase

³. Il s'agit d'enquêtes à passages répétés, qui ont été réalisées conjointement par l'Orstom et l'Ensea d'Abidjan. Un questionnaire sur le thème des attitudes et comportements de fécondité a été soumis à des hommes chefs de ménage de moins de 70 ans ainsi qu'à des femmes en âge de procréer. En 1991, 912 chefs de ménage et 1 461 femmes ont été interrogés ; en 1993, 1 209 chefs de ménage et 1 705 femmes. Les analyses de ces données d'enquêtes présentées dans cette communication sont en grande partie extraites d'un article publié en 1997 (voir Adjamagbo *et al.*, 1997 ; voir également Adjamagbo, 1998).

⁴. Ces travaux qualitatifs ont été réalisés de mai 1994 à juillet 1995 grâce à un financement de l'Orstom et avec le soutien de l'Ensea d'Abidjan. Environ 98 entretiens de groupe et récits de vie individuels ont été menés, de même que des investigations dans les centres de santé de la région (entretiens avec le personnel et séances d'observation participante).

d'expansion. Dans la seconde partie, nous nous attachons à identifier les composantes économiques et sociales de la crise. La troisième partie explore les indices de fécondité du moment, ainsi que les variables d'attitude à l'égard de la régulation des naissances. Afin de compléter ces analyses, nous utilisons les données des enquêtes qualitatives. Enfin, la dernière partie consiste en une conclusion-discussion autour de la question de l'évolution des comportements de fécondité dans la région de Sassandra, en réponse aux conditions économiques.

1 – Sassandra à la veille de la crise

1.1 - Les années soixante :

une croissance naturelle relativement modeste

Les résultats des enquêtes effectuées dans la région de Sassandra depuis le début des années 1970 donnent une appréciation assez précise de l'évolution de la fécondité en milieu forestier ouest-ivoirien. Tout d'abord, les recherches menées par Alfred Schwartz montrent qu'en 1971, les taux de fécondité des populations rurales autochtones (Krou et Bakwé) se caractérisent par un niveau relativement faible, comparé à la moyenne nationale (141 pour mille, contre 200 pour mille). Les résultats de ces études attestent d'un taux de fécondité des femmes Bakwé particulièrement bas (38 pour mille), dont l'une des explications les plus plausibles serait celle de l'incidence de la stérilité (Schwartz, 1993, p. 46).

En outre, l'auteur fait état d'un niveau de mortalité de 17,5 pour mille pour l'ensemble de la population autochtone rurale du Sud-Ouest ivoirien. Le niveau de la mortalité infantile, pour les populations Krou et Bakwé, est estimé, respectivement, à 171 pour mille et 184 pour mille, niveaux à peu près comparables à ceux qui prévalent dans toute l'Afrique tropicale de l'époque. Au total, avec un taux de natalité atteignant 36 pour mille et un taux de mortalité de 17,5 pour mille, le taux d'accroissement naturel de la population autochtone rurale du Sud-Ouest en 1971 est de 1,9 %, contre 2,5 % pour la moyenne nationale (Schwartz, 1993, p. 47).

1.2 - Développement de l'arboriculture et bouleversement des indicateurs démographiques

Au début des années 1970, le rythme d'accroissement des populations rurales autochtones du Sud-Ouest, sous la conjonction d'une natalité relativement faible et d'une mortalité relativement élevée, s'avère par conséquent modeste. Progressivement, l'amélioration des conditions sanitaires et l'arrivée massive de populations migrantes vont toutefois considérablement modifier la dynamique démographique à Sassandra. En matière de santé des enfants, tout particulièrement, les progrès s'avèrent considérables. En effet, le quotient de mortalité infantile (enfants âgés de 0 à 1 an) passe de 132 pour mille dans les générations 1972-1976 à 73 pour mille dans les générations 1987-1991, soit une diminution du risque de décéder à moins d'un an de l'ordre de 44 % en quinze ans. Le rythme de la baisse de la mortalité juvénile (enfants âgés de 1 à 5 ans) est également rapide : 75 pour mille pour les générations du début des années 1970, 42 pour mille à la fin de la décennie 1980 et au début des années 1990 (Guillaume *et al.*, 1997)⁵. Les années qui marquent la phase de prospérité de l'économie cacaoyère et caféière dans la région s'accompagnent d'une accélération du mouvement naturel de la population. En 1988, le taux d'accroissement naturel de la population atteint 3,6 %.

Entre 1970 et 1980, le mouvement de colonisation foncière vers l'ouest et le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire provoque une intensification de la densité de population dans le département de Sassandra, jusque-là réputé sous-peuplé (9 hab./km² en 1975, 21 hab./km² en 1988). L'expansion particulièrement rapide de l'économie de plantation dans la région, dans cette décennie, doit ainsi son succès en grande partie à l'apport de main-d'œuvre venue de l'est (en majorité baoulé), mais aussi de l'ex-Haute-Volta, du Mali et de la Guinée pour l'essentiel, attirées par les opportunités de travail et les possibilités de rémunération en cession de terres⁶. L'arrivée massive de migrants a entraîné un taux de

⁵. L'amélioration des conditions sanitaires dans la région est en grande partie liée aux activités de la base de secteur de santé rurale (et de ses antennes rurales) mise en place en 1980. Depuis sa création, la BSSR mène, entre autres, un programme élargi de vaccination grâce à une antenne mobile qui sillonne les villages les plus enclavés.

⁶. La construction de complexes agro-industriels constitue un autre facteur d'attraction de la main-d'œuvre allochtone et surtout étrangère dans la région.

croissance démographique proche de 7 % par an, multipliant la population par dix entre 1970 et 1988.

Cette remarquable poussée démographique suit la croissance exponentielle de la production de cacao dans la région qui, dans le même temps, passe de 1 000 à plus de 150 000 tonnes (Ruf, 1991). La population de Sassandra se trouve ainsi marquée par la triple caractéristique de forte croissance, de jeunesse et d'extrême diversité. Diversité confortée par une proportion relativement faible d'autochtones parmi les résidents : 25 %, contre 25 % d'immigrés en provenance des autres régions ivoiriennes et 50 % d'étrangers originaires des pays limitrophes de la Côte-d'Ivoire (Andriamampahéry *et al.*, 1989). L'évolution de la fécondité au cours de cette période devient représentative d'une population majoritairement orientée vers la production des cultures d'exportation et, par ailleurs, fortement engagée dans des stratégies de colonisation de l'espace forestier (Vimard *et al.*, 1991).

1.3 - Une phase de hausse de la fécondité

En 1988, les enquêtes sur la fécondité réalisées dans le cadre du Laboratoire de population de Sassandra enregistrent un taux de fécondité générale de 246 pour mille (tableau 1). Ce taux de fécondité est supérieur à celui observé dans l'ensemble du milieu rural ivoirien lors du recensement de 1988 (236 pour mille). Les différences se reflètent essentiellement dans les classes d'âges les plus élevées : à 25-29 ans, puis à 35-39 ans et au-delà. Néanmoins, après 44 ans, les différences doivent être considérées avec prudence compte tenu des faibles effectifs : dans la classe d'âge 45-49 ans, l'effectif des femmes concernées dans l'enquête portant sur la région de Sassandra est de 35. On note que les populations autochtones ont une fécondité nettement supérieure à celle observée par Alfred Schwartz vingt ans plus tôt. En effet, avec un taux de fécondité qui atteint dans l'ensemble 238 pour mille, la différence est de près de 100 points par rapport au début des années 1970.

Tableau 1
Taux de fécondité générale par âge dans la région de Sassandra
et dans l'ensemble du milieu rural ivoirien en 1988 (pour mille)

Groupe d'âge	Ensemble Sassandra*	Population autochtone	Ensemble rural ivoirien**
15-19 ans	206	255	232
20-24 ans	297	250	303
25-29 ans	310	370	295
30-34 ans	242	241	250
35-39 ans	235	167	188
40-44 ans	130	111	92
45-49 ans	57	167	35
Ensemble	246	238	236

* Enquête Sassandra (Andriamampahéry *et al.*, 1989).

** RGPH, 1988 (Direction de la Statistique, 1991).

Tableau 2
Taux de fécondité du moment par groupe d'âge à différentes périodes,
selon l'âge en 1991

Année	Âge (années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
vers 1956	139						
vers 1961	184	208					
vers 1966	162	262	265				
vers 1971	152	269	295	212			
vers 1976	168	269	278	282	155		
vers 1981	189	319	300	253	233	131	
vers 1986*	169	298	315	296	172	105	57

* Estimation.

Source : Guillaume et Vimard, 1994, p. 145.

Les analyses faites par la suite à partir des données de l'enquête de 1991 débouchent sur le constat de l'augmentation de la fécondité : l'indice synthétique de fécondité des femmes passe de 7,4 en 1988 à 8,4 en 1991, augmentation liée à l'accroissement de la fécondité dans chaque groupe d'âge et à un rajeunissement du calendrier de la descendance (tableau 2). En effet, à âge égal, il apparaît que la descendance des

femmes, dans les années les plus récentes, est supérieure à celle des années antérieures. Les auteurs de ces analyses soulignent, par ailleurs, que cette tendance à l'augmentation de la fécondité s'observe également entre les générations. Par exemple, à 35 ans, les femmes des générations 1939-1943 ont 4,12 enfants en moyenne, alors que celles nées dix ans plus tard, entre 1949 et 1953, en ont, au même âge, 4,8.

Enfin, l'autre caractéristique majeure de la fécondité dans la région de Sassandra mise en lumière en 1991 est que son intensité varie selon les groupes socio-économiques en présence. Globalement, il apparaît que les groupes les plus impliqués dans la sphère de production agricole (les agriculteurs, ivoiriens et étrangers) ont un niveau de fécondité plus élevé que les autres catégories des secteurs tertiaire et secondaire de l'économie. Cependant, à l'intérieur du groupe des agriculteurs, on observe des différences liées au statut dans l'activité. Les salariés agricoles ont une fécondité moindre que les agriculteurs indépendants. Ainsi, il se dégage une cohérence entre les comportements de fécondité et les conditions d'insertion économique des populations.

2 – La « crise » de la fin des années quatre-vingts

Le suivi de l'évolution de la fécondité entre 1991 et 1993 suggère un changement dans les comportements de reproduction. Cette période est, par ailleurs, marquée par les conséquences de la crise économique qui frappe la région depuis la fin des années 1980. Un certain nombre de mutations socio-économiques majeures s'opèrent, qu'il convient de préciser.

Dès la seconde moitié des années 1980, une série de contraintes d'ordre économique et écologique vient porter un premier coup de frein au système agricole jusque-là prospère. Tout d'abord, le mode d'exploitation intensif des terres se trouve compromis par l'épuisement progressif des réserves foncières et la dégradation concomitante de la qualité des sols liée au vieillissement des vergers (moindre fertilité, présence d'adventices et de parasites). De plus, la région souffre d'une pluviométrie défailante qui affecte la rentabilité des plantations. En effet, dans la zone côtière tout particulièrement, les précipitations annuelles sont très en dessous du minimum requis pour les cultures du café et du cacao, à savoir de 1 200 à 1 300 mm par an (Léonard, 1997). À ces contraintes s'ajoute l'effondrement des cours du café et du cacao.

Entre 1988 et 1992, le prix « bord-champ » du café non décortiqué est divisé par 4, passant de 200 Fcfa à 50 Fcfa, voire 25 Fcfa. Celui du cacao est divisé par 2,6, ce qui réduit le prix d'achat au producteur officiellement de 400 Fcfa à 200 Fcfa, mais en réalité à 150 Fcfa si l'on considère les prix pratiqués « en brousse » (Léonard et Oswald, 1993). Dans cette même période, les revenus des paysans accusent une baisse de l'ordre de 60 à 80 % (Ruf, 1991). La production de cacao se maintient malgré tout, en raison de ses faibles coûts de rémunération du travail par rapport au café, mais le contexte économique ne cesse de se détériorer.

Si la situation sanitaire de Sassandra a connu une nette amélioration au cours des deux dernières décennies, celle-ci reste le fruit d'efforts tardifs, dont le maintien semble compromis par la diminution générale des budgets consacrés à la santé en Côte-d'Ivoire. D'ores et déjà, les coupes budgétaires se ressentent à différents niveaux dans les structures de soins de la région (vétusté des locaux, manque de personnel, insuffisance des dotations en médicaments, budgets de fonctionnement en baisse); autant de problèmes qui attestent d'une dégradation de la qualité des soins. En outre, l'effet conjugué de la baisse des revenus des ménages et de la dévaluation de la monnaie, survenue en 1994, sur le poids des dépenses de santé des populations risque de conduire, sinon à une hausse du niveau de la mortalité, tout au moins à sa stagnation. De ce point de vue, il y a malheureusement fort à parier que la Côte-d'Ivoire, en ville et davantage dans les campagnes, suivra le mouvement de dégradation des conditions sanitaires observé au cours des dernières années dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne (Barbieri et Vallin, 1996)⁷.

2.1 - Les différents groupes sociaux face à la crise

Face à la crise, un large pan de la société agraire se trouve réduit au seuil de la simple reproduction biologique, ne disposant que du strict minimum pour assurer sa survie alimentaire. On distingue cependant

7. On ne saurait, par ailleurs, négliger les effets de l'épidémie de sida sur le niveau de mortalité dans la région. Bien que nous n'en connaissions pas le taux de prévalence, cette maladie a bel et bien fait son apparition. Le rapport annuel du district sanitaire et social de Sassandra fait état, pour l'année 1994, de quinze décès répertoriés des suites du sida (Kassi, 1995).

des situations quelque peu distinctes selon les groupes sociaux. Celles-ci sont liées aux conditions historiques de l'insertion des populations dans la région. En effet, la marge de manœuvre dont disposent les populations pour lutter contre la dégradation des conditions de vie est fonction de leur accès à la terre et à la force de travail.

Le manque de liquidité provoqué par la mévente du cacao et, plus généralement, la dégradation des conditions de vie des ménages contraignent les ménages d'agriculteurs à réduire leur consommation alimentaire aux seuls produits de la récolte (Adjamagbo, 1997). Concrètement, cela signifie un renforcement des cultures vivrières au détriment, parfois, de la production cacaoyère. Si, dans la phase pionnière, l'association vivrier-cacao garantit de bons rendements, elle s'avère peu rentable lorsque la plantation vieillit et que la fertilité des sols s'altère (Léonard, 1994). La production vivrière doit donc se faire sur des terres qui lui sont spécialement attribuées. En cette période de crise, l'accès aux friches et bas-fonds, propices aux cultures vivrières, devient plus que jamais crucial : la survie des ménages en dépend.

Les agriculteurs baoulé, qui se caractérisent par un large accès à la terre, ne sont pas les mieux lotis. En effet, ayant poussé à l'extrême la logique de l'extension des cultures de rente, ils ont aujourd'hui des réserves foncières très réduites. La production vivrière s'avère donc difficile pour eux. Elle ne peut se faire qu'en procédant à une surexploitation des terres (multiplication des cycles de cultures, réduction des temps de jachère) qui provoque une dégradation profonde et irréversible du milieu. Pour être pleinement efficace, l'incontournable intensification des cultures doit reposer sur des techniques culturelles nouvelles trop onéreuses. Le maintien d'une rentabilité minimale se fait donc au prix d'un important surcroît de travail (Léonard, 1996). Habitués à développer des stratégies d'accumulation intenses, les agriculteurs baoulé accusent aujourd'hui durement les nouvelles conditions économiques.

Les agriculteurs burkinabè sont probablement mieux armés pour affronter la crise du système agraire. Du fait d'un accès historiquement plus limité à la terre, ils ont très tôt développé des stratégies de production vivrière (Bocquet et Calas, 1997). Ce qui correspondait hier au signe d'une relative précarité constitue aujourd'hui, pour eux, un atout certain. Habitués à cultiver de petites surfaces et à recourir à des techniques culturelles intensives en travail, ils absorbent mieux les effets de la crise, qui ne constituent pas une rupture abrupte avec le passé.

Les mieux lotis en cette période difficile sont incontestablement ceux qui disposent encore de réserves foncières. Cette situation concerne majoritairement des autochtones, en particulier les Godié et les Bakwé. Pour eux, la marge de manœuvre reste plus large que la simple assurance de la survie alimentaire : reconversion aux cultures agro-industrielles (agrumes ou palmiers) offrant des revenus réguliers, renforcement de la production vivrière. De plus, la saturation foncière a engendré un regain d'intérêt pour les friches et les bas-fonds, autrefois sans valeur marchande. Ces terres, particulièrement propices aux cultures vivrières, sont désormais mises en location, les propriétaires s'assurant ainsi une rente. L'accès aux friches et aux bas-fonds tend, d'ailleurs, à devenir un mode de rémunération du travail. Les paysans, ne pouvant plus payer leurs salariés en liquidité, paient les services rendus en octroyant un droit d'usage des terres vivrières.

Les nouveaux enjeux qui se cristallisent autour de ces terres sont symptomatiques d'une dégradation des conditions de reproduction du système économique. Ils témoignent aussi du climat de tension qui tend à se renforcer entre les populations allochtones et autochtones, c'est-à-dire, globalement, entre les détenteurs des dernières réserves foncières et les groupes les plus démunis. Conscients de l'importance de conserver le patrimoine foncier encore disponible, les autochtones préfèrent désormais ce système de location de parcelle aux contrats de métayage qui débouchent à plus ou moins long terme sur des cessions de terres. Ce réflexe de préservation du patrimoine rend précaire la position de la main-d'œuvre agricole, puisque ses opportunités d'accès à l'indépendance sont compromises.

2.2 - Les implications de la crise sur les relations familiales

La crise a, comme nous venons de le voir, contribué à redéfinir de nouvelles modalités d'accès aux ressources et de contrôle de la force de travail. Ces changements ont des implications dans la sphère familiale, observables particulièrement dans les rapports entre aînés et cadets.

Si le développement des cultures de rente a permis aux jeunes générations d'hommes de se soustraire à la tutelle lignagère en accédant à une certaine autonomie économique et sociale, la crise fragilise cet acquis. Les évolutions en cours se traduisent par un renforcement des rapports de dépendance entre aînés et cadets, c'est-à-dire entre les jeunes aspirant à créer une plantation indépendante et ceux qui possèdent

les terres disponibles. Les jeunes qui travaillent sur la plantation d'un père, d'un frère ou d'un oncle ont, en effet, de plus en plus de difficultés à faire valoir auprès de leur aîné leur droit à une surface à cultiver en échange de leurs services.

Cette déstabilisation des modalités de transmission des terres freine l'accès des jeunes générations à l'état d'adulte socialement reconnu. L'augmentation de l'âge au premier mariage des hommes participe de ce phénomène de ralentissement des rythmes d'émancipation sociale : entre 1988 et 1993, celui-ci passe de 27,4 ans à 28,1 ans. Ainsi, généralement limitée au temps de célibat, la période de dépendance des jeunes vis-à-vis de leurs aînés tend-elle à s'allonger. Le retard de l'âge à la maturité socio-économique des jeunes s'accompagne également d'une déstabilisation des rôles assignés aux différentes générations à l'intérieur du groupe familial⁸. Privés de terre et donc de leur indépendance économique, les jeunes, pendant une période plus longue qu'auparavant, ne peuvent ni assumer leur rôle de prise en charge des parents âgés, ni même exercer leur obligation d'assistance à leurs cadets.

De façon générale, les changements survenus dans les pratiques sociales et les activités économiques révèlent l'émergence de nouveaux enjeux de pouvoir dans la communauté paysanne. Ils marquent la réintroduction de la captation de la main-d'œuvre familiale, source principale de prestige dans la société pré-coloniale, comme élément essentiel de valorisation socio-économique, en plus de l'accumulation de terres plus que jamais convoitée.

3 – Évolution récente de la fécondité des différents groupes socio-économiques

Afin de rendre compte de la cohérence entre les logiques économiques et les comportements de fécondité, les auteurs des premières analyses sur la fécondité à Sassandra avaient procédé à un découpage par groupes socio-économiques⁹. Ce type de classification des chefs de

⁸. Ce retard d'entrée des jeunes dans l'âge adulte rejaillit également sur les structures familiales. En effet, la proportion des ménages individuels a tendance à diminuer entre 1988 et 1993, alors qu'inversement, la taille des unités domestiques augmente (Adjamagbo, 1997).

⁹. Ces groupes ont été construits sur la base des caractéristiques du chef de ménage : l'activité, le statut dans l'activité et la nationalité ont été retenus comme critères

ménage permet de rendre compte des stratégies particulières de production des groupes sociaux, mais aussi de leur plus ou moins grande vulnérabilité face à la crise. Nous avons donc choisi de maintenir cette classification pour les analyses portant sur la période 1991-1993. On obtient ainsi, pour les deux années d'observation, cinq groupes socio-économiques qui se présentent comme suit :

Tableau 3
Répartition (%) des chefs de ménage et de leurs épouses
selon le groupe socio-économique à Sassandra, en 1991 et 1993

Groupe socio-économique	Hommes		Femmes	
	1991	1993	1991	1993
Agriculteur ivoirien	21,1 (155)	18,1 (179)	19,1 (189)	17,6 (191)
Agriculteur baoulé	10,9 (80)	10,2 (101)	10,0 (99)	9,6 (104)
Agriculteur étranger	28,4 (208)	26,3 (260)	28,1 (278)	27,8 (303)
Salarié agricole	4,9 (36)	13,2 (130)	8,0 (79)	11,1 (121)
Autre actif ivoirien	20,2 (148)	21,1 (208)	20,3 (201)	22,7 (247)
Autre actif étranger	14,7 (108)	11,0 (109)	9,8 (97)	11,2 (122)
Ensemble	100,0 (733)	100,0 (987)	100,0 (991)	100,0 (1088)

Entre parenthèses : effectifs.

Les analyses qui suivent portent sur les hommes mariés et leurs épouses, afin de mesurer les éventuelles divergences en matière d'idéaux de fécondité. Cette étude est donc celle de la fécondité dans le mariage. Il importe de souligner que le fait d'expliquer le niveau de fécondité des femmes par l'activité et le statut dans l'activité de leur

distinctifs. Pour la nationalité sont pris en compte les Ivoiriens et les étrangers (en majorité Burkinabè, mais aussi Maliens, Sénégalais, Guinéens, Ghanéens...). En ce qui concerne l'activité, le secteur agricole a été distingué du secteur non-agricole. Dans le secteur de la production agricole, les actifs indépendants ont été différenciés des travailleurs non-indépendants. Il s'agit ici de voir dans quelle mesure le contrôle (ou non) de la main-d'œuvre salariée induit des comportements ou des attitudes particulières en matière de reproduction. Parmi les agriculteurs ivoiriens, les agriculteurs baoulé ont fait l'objet d'un groupe à part, dans la mesure où ils développent des pratiques d'expansion foncière particulièrement intenses, habituellement considérées comme pouvant conduire à des stratégies d'accroissement démographique.

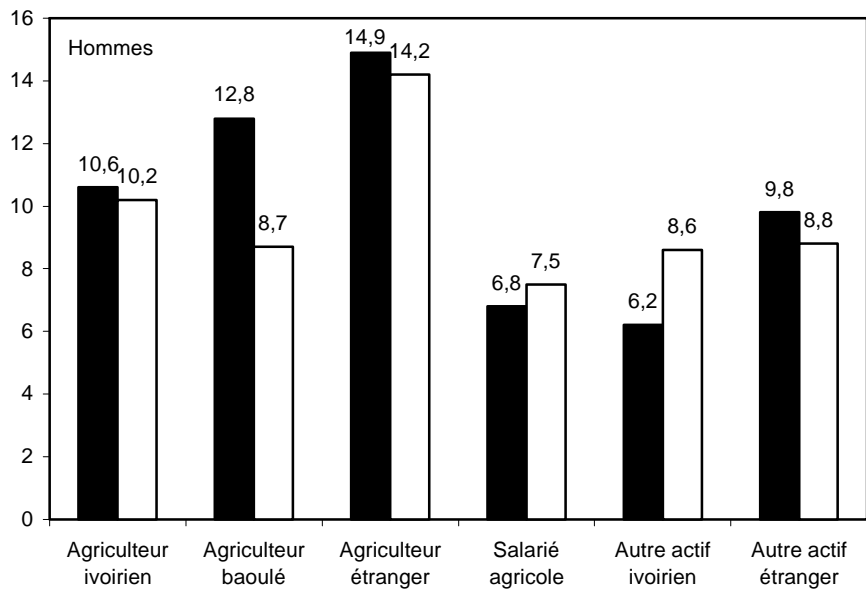
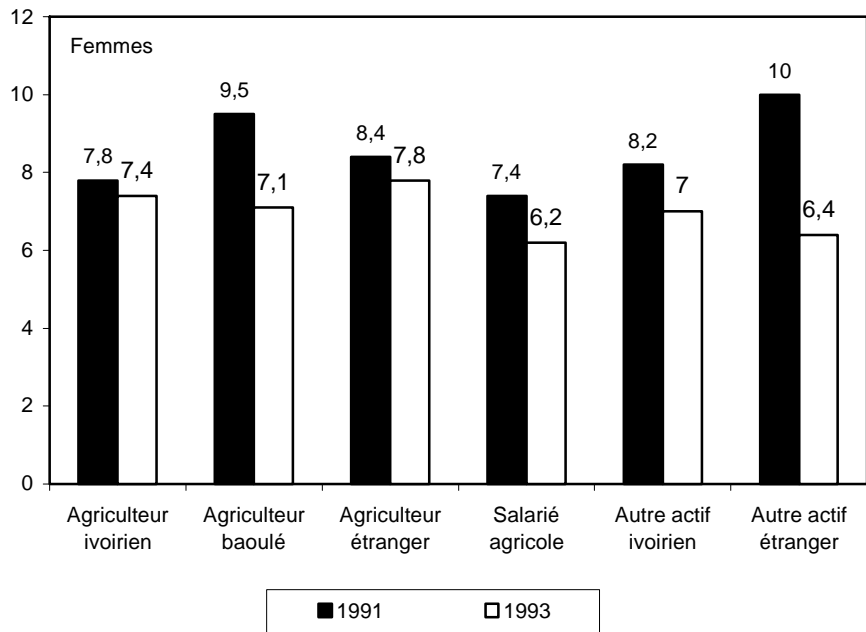
mari ne découle pas d'un choix arbitraire. En effet, l'étroite implication des femmes dans les activités de production du mari et leur faible autonomie économique autorisent un tel procédé (Adjamagbo, 1998).

3.1 - Les premiers signes d'une baisse de la fécondité dans le mariage

L'évolution de l'indice synthétique de fécondité des femmes entre 1991 et 1993 montre une diminution pour l'ensemble de la population de plus d'un enfant (1,3 exactement). L'intensité de cette baisse est différente selon les groupes socio-économiques (figure 1a). Elle est relativement faible chez les épouses d'agriculteurs ivoiriens et étrangers (-0,4 et -0,6 respectivement), mais beaucoup plus nette chez les femmes des salariés agricoles et des autres actifs ivoiriens (-1,2). Les épouses d'agriculteurs baoulé et celles des autres actifs étrangers enregistrent une baisse de fécondité très prononcée, puisque les premières ont en moyenne, en 1993, 2,4 enfants de moins qu'en 1991, et les secondes 3,6 enfants en moins. Le fléchissement du niveau de fécondité entre 1991 et 1993 s'avère être le plus fort dans les groupes qui, en 1991, sont identifiés comme les plus féconds. Les évolutions en cours tendent ainsi à réduire les écarts entre les différentes catégories d'épouses : l'amplitude entre les groupes extrêmes passant de 2,6 à 1,6 enfants entre 1991 et 1993.

Bien que de moindre intensité, une baisse de l'indice synthétique de fécondité est également enregistrée de 1991 à 1993 chez les hommes (figure 1b). Cette diminution, d'un enfant pour l'ensemble de la population, recouvre, là encore, des évolutions différentes d'un groupe socio-économique à l'autre. Concernant le groupe des agriculteurs, la baisse constatée au niveau global s'avère relativement faible chez les étrangers (-0,7) et les Ivoiriens (-0,4). Elle est, en revanche, nettement plus prononcée chez les Baoulé (-4,1 enfants en moyenne). Ce fléchissement de l'intensité de la fécondité se trouve également confirmé chez les autres actifs étrangers (-1,0). Par contre, les salariés agricoles et, plus encore, les autres actifs ivoiriens se caractérisent par une remontée de leur fécondité du moment (+0,7 pour les premiers, +2,4 pour les seconds).

Figures 1a et 1b. Nombre moyen d'enfants, selon le groupe socio-économique et l'année, pour les hommes mariés chefs de ménage et les femmes épouses de chefs de ménage



À l'instar de ce qui a été constaté chez les femmes, l'évolution de la fécondité masculine entre 1991 et 1993 tend à réduire les inégalités entre les différentes catégories. Les salariés agricoles et autres actifs qui, en 1991, enregistrent le niveau de fécondité du moment le plus faible, voient leur indice remonter en 1993. Inversement, les agriculteurs indépendants, notamment les Baoulé, qui, en 1991, se singularisent par des indices particulièrement forts, réduisent considérablement leur fécondité en 1993. Ces deux tendances distinctes conduisent à un rétrécissement des écarts entre groupes socio-économiques : la différence entre le nombre moyen d'enfants le plus élevé et le plus faible passant de 8,7 en 1991 à 6,7 en 1993.

En résumé, il apparaît qu'à une phase d'accélération des indices de fécondité, qui coïncide, jusqu'à la fin des années 1980, avec un développement prospère de l'économie de rente, succède, dès le début des années 1990, une phase de baisse de ces mêmes indices dans un contexte de dégradation des conditions de reproduction du système agricole. Ce renversement de tendance traduit l'entrée progressive des catégories sociales les plus fécondes dans une phase de baisse de leur fécondité du moment. Des observations ultérieures devront néanmoins confirmer la véritable ampleur de ce fléchissement. On relève, par ailleurs, que les différences de niveau de fécondité des hommes et des femmes mariés sont liées, d'une part, à la nature de l'activité (les agriculteurs sont plus féconds que les autres actifs) et, d'autre part, à la nationalité (les étrangers sont plus féconds que les Ivoiriens). Nous sommes ici en présence de groupes sociologiquement et économiquement distincts, qui adhèrent à des modèles de fécondité différents.

Pour les agriculteurs, le mode d'exploitation extensif des terres nécessite le recours à une main-d'œuvre importante justifiant l'exercice d'une fécondité élevée ; ceci d'autant plus que le travail de production s'organise autour de la cellule familiale et que, par ailleurs, la crise diminue l'accès à la main-d'œuvre rémunérée. Il importe, cependant, de s'interroger sur la « nécessité économique » d'une descendance nombreuse dans un contexte où les stratégies d'expansion foncière se trouvent compromises. D'ores et déjà, il apparaît que c'est précisément dans ce groupe, le plus impliqué dans les stratégies foncières, que la baisse récente de la fécondité est la plus sensible. Il est, cependant, difficile de conclure à un phénomène d'adaptation des conduites reproductives au contexte de crise. En effet, il est probable que la baisse notoire de la fécondité des agriculteurs baoulé soit aussi le reflet d'un

changement de structure de cette population entre les deux enquêtes, les hommes en âge de fonder leur plantation partant tenter leur chance ailleurs. Entre 1991 et 1993, la région de Sassandra présente un fort taux d'émigration (123 pour mille), qui témoigne de la poursuite du processus de colonisation foncière vers les régions les plus occidentales du Sud-Ouest, mais aussi d'une fuite de la main-d'œuvre vers des zones où le contexte foncier est plus favorable (Vimard *et al.*, 1997, p. 118)¹⁰. Tant que ces populations possèdent une alternative aux ruptures économiques, il paraît hasardeux de conclure à un phénomène profond et durable de baisse de leur fécondité.

Le groupe des salariés et autres actifs agricoles est probablement celui sur lequel il est le plus facile de conclure. Tout d'abord, étant impliqués dans les secteurs secondaires et tertiaires de l'économie, la main-d'œuvre familiale représente pour eux un enjeu bien moins crucial que pour les agriculteurs. Par ailleurs, les travailleurs de l'artisanat et du petit commerce subissent la crise plus durement que les autres catégories, car la dégradation générale des revenus des ménages a entraîné une diminution de la demande de services. Majoritairement localisés en ville, ils ne disposent pas d'accès direct à la terre et les stratégies d'autoconsommation leur sont, de ce fait, inaccessibles¹¹. En l'absence d'alternatives, les contraintes liées à l'entretien d'une grande famille se font donc probablement plus ressentir pour ces catégories. D'autre part, on compte parmi eux de nombreux immigrants burkinabè, qui travaillent dans les complexes agro-industriels de la palmindustrie et du Coci¹². Or ces derniers sont souvent impliqués dans des logiques d'entraide avec la famille restée au pays. Ainsi, à la nécessité de subvenir

¹⁰. Cependant, il convient de souligner que les possibilités d'extension du front pionnier vers les régions de l'ouest demeurent relativement limitées. En effet, le gouvernement ivoirien a mis en place, dès le début des années 1990, une politique de préservation des dernières réserves forestières en créant des aires de forêts classées, désormais interdites aux cultures. En outre, le conflit libérien, qui sévit depuis plusieurs années, rend difficile toute installation dans la zone frontalière toute proche.

¹¹. Il est vrai qu'il existe parmi certaines catégories de travailleurs du secteur tertiaire, en particulier les fonctionnaires de la ville de Sassandra, une tendance à investir dans la production agricole (le palmier et le citron, le plus souvent) afin d'augmenter les revenus du ménage. Les catégories plus modestes (petit artisanat urbain) tentent d'accéder à des petits lopins de terre sur les abords de la ville, afin de se confectionner un potager familial.

¹². Consortium des agrumes et des plantes à parfum de Côte-d'Ivoire.

aux besoins du ménage s'ajoute la charge des parents qui, au village d'origine, comptent sur leur aide (Adjamagbo, 1997).

Passées ces considérations, il convient de s'intéresser à la manière dont les populations perçoivent la crise et de voir si elles traduisent ou non l'émergence de normes de famille restreinte, susceptible d'annoncer un changement dans les pratiques de fécondité, à plus ou moins long terme.

3.2 - Un nombre idéal d'enfants encore élevé mais néanmoins en baisse

Dans l'ensemble, le nombre d'enfants souhaité par les épouses de chefs de ménage reste stable entre les deux enquêtes : il se maintient à 6,4 enfants (tableau 4). Lorsqu'on tient compte de l'âge, il apparaît éga-

Tableau 4
Nombre idéal d'enfants exprimé par les épouses de chefs de ménage
selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année

Groupe socio-économique	Année	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Ensemble	ISF
Agriculteur baoulé	1991	5,7	6,0	6,0	5,8	5,9	7,8
	1993	7,2*	7,5	6,8	5,9	6,8	7,4
Agriculteur ivoirien	1991	4,8*	7,0	8,3	6,0	7,0	9,5
	1993	6,2*	6,7	7,7	6,8	7,1	7,1
Agriculteur étranger	1991	6,1	6,7	7,6	6,5	6,9	8,4
	1993	7,2	6,5	7,1	6,2	6,8	7,8
Salarié agricole	1991	6,3	6,2	6,3	6,5*	6,3	7,4
	1993	5,2	5,9	7,0	5,0*	6,0	6,2
Autre actif ivoirien	1991	4,4	5,1	6,3	6,7	5,6	8,2
	1993	4,2	5,3	6,3	6,7	5,8	7,0
Autre actif étranger	1991	4,5*	5,8	7,1	7,1	6,4	10,0
	1993	6,0	5,9	6,5	6,6	6,2	6,4
Ensemble	1991	5,3	6,2	7,1	6,3	6,4	8,4
	1993	5,8	6,2	6,9	6,5	6,4	7,1

* Effectif inférieur à 10. Dans cette analyse, 63 femmes ont été exclues en 1991 et 18 en 1993, pour ne pas avoir déclaré le nombre d'enfants souhaité.

lement que, d'une observation à l'autre, les femmes continuent d'adhérer à un idéal de forte fécondité. On n'observe pas, en effet, de différence significative entre le nombre d'enfants souhaité exprimé en 1991 et celui exprimé en 1993 à l'intérieur des différents groupes d'âges. Les fluctuations observées dans les groupes les plus jeunes doivent être considérées avec prudence, compte tenu de la faiblesse des effectifs.

Le nombre idéal d'enfants exprimé par les femmes en début de vie féconde est légèrement plus faible que celui de leurs aînées. En 1993, les femmes âgées de 15 à 19 ans aspirent à 5,8 enfants en moyenne, alors que celles de 30-39 ans en veulent 6,9, soit deux de plus. Même si la maternité constitue un aspect fondamental du statut des femmes, il est probable que les jeunes femmes qui démarrent leur vie de mère de famille dans un contexte de crise économique anticipent sur les difficultés inhérentes à l'entretien d'un nombre élevé d'enfants. Inversement, les femmes plus âgées, qui ont débuté leur vie féconde dans un contexte d'essor de l'économie, ont probablement une plus grande tendance à adhérer à des idéaux de forte fécondité.

Les épouses d'agriculteurs baoulé se distinguent de la tendance générale avec une augmentation de la taille de la descendance souhaitée entre 1991 et 1993 (5,0 contre 6,8), et ce, quel que soit l'âge. Les écarts observés entre les différents groupes socio-économiques suivent une hiérarchie conforme à celle de l'indice synthétique de fécondité. En effet, les femmes d'agriculteurs indépendants (groupe le plus fécond) sont celles qui souhaitent avoir la descendance la plus élevée : entre 6,8 et 7,1. À l'inverse, dans le groupe des salariés agricoles ou dans celui des autres actifs (groupes les moins féconds), les femmes expriment un nombre idéal d'enfants plus faible : entre 5,8 et 6,2 enfants.

Il apparaît donc que, si les aspirations en matière de fécondité ne varient pas entre 1991 et 1993 pour l'ensemble des femmes, il n'en demeure pas moins qu'en 1993, la taille idéale de la descendance¹³ reste inférieure à l'indice synthétique de fécondité. En d'autres termes, les femmes auraient une fécondité supérieure à celle qu'elles souhaitent. L'écart entre l'indice synthétique de fécondité et le nombre idéal d'enfants exprimé diminue, cependant, 2 enfants en 1991 à 1,3 en 1993. Trois groupes affichent une relative concordance entre leur compor-

¹³. La question a été posée en trois étapes : dans un premier temps, on demandait à la femme : « souhaitez-vous avoir d'autres enfants ? » ; si oui : « combien ? » ; puis : « au total, cela vous ferait *n* enfants ? »

tement de fécondité et leurs aspirations : les épouses d'agriculteurs ivoiriens, de salariés agricoles et d'autres actifs étrangers. Pour chaque groupe, l'écart entre les deux indices est inférieur ou égal à 0,2.

Bien que le modèle de famille auquel aspirent les hommes mariés reste globalement supérieur à celui des femmes, il évolue de manière sensible à la baisse : de 10,3 enfants en 1991 à 8,9 en 1993 (tableau 5). Il apparaît ainsi clairement que, pour les hommes, la baisse de la fécondité du moment va de pair avec un changement d'aspiration en matière de constitution de la descendance. Cette tendance touche, par ailleurs, l'ensemble des groupes socio-économiques dans presque tous les groupes d'âges et s'accroît avec la jeunesse des chefs de ménage. Seul le groupe des agriculteurs indépendants, dans les classes d'âge les plus vieilles (40 ans et au-delà), continue de se positionner dans une perspective de forte fécondité. En fait, la volonté d'une descendance plus faible de la part des classes d'âge les plus jeunes, déjà manifeste en

Tableau 5
Nombre moyen d'enfants souhaité selon l'âge, le groupe socio-économique et l'année pour les hommes mariés chefs de ménage

Groupe socio-économique	Année	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Ensemble*	ISF
Agriculteur baoulé	1991	11,2	9,8	12,0	11,2	11,0	10,6
	1993	8,6	8,8	12,3	12,0	10,5	10,2
Agriculteur ivoirien	1991	7,5	11,6	12,8	12,0	11,5	12,8
	1993	5,1	8,1	10,6	11,1	9,5	8,7
Agriculteur étranger	1991	10,0	11,1	12,5	11,1	11,4	14,9
	1993	7,4	10,0	12,0	11,7	10,8	14,2
Salarié agricole	1991	6,7	8,9	7,0**	-	7,8	6,8
	1993	5,7	7,1	7,7**	-	6,7	7,5
Autre actif ivoirien	1991	5,2	6,9	9,7	11,9	8,1	6,2
	1993	4,1	6,7	9,0	9,5	7,1	8,6
Autre actif étranger	1991	7,1	8,2	10,6	11,9	6,9	9,8
	1993	5,7	7,2	8,7	10,1	8,0	8,8
Ensemble	1991	7,9	9,4	11,6	11,5	10,3	11,2
	1993	5,8	8,0	10,3	11,1	8,9	10,2

* Moyenne pour la population de 20 à 69 ans ; ** Moyenne pour la population de 40 à 59 ans.

1991, est renforcée deux ans et demi après. En 1993, elle émerge même chez les agriculteurs baoulé et étrangers qui, en 1991, n'aspiraient pas à réduire leur fécondité.

Les salariés agricoles et autres actifs constituent indéniablement les groupes les plus acquis à la cause d'une réduction des naissances. Quel que soit leur âge, les chefs de ménage de ces catégories adhèrent aux idéaux d'une plus faible fécondité. Dans le groupe des 20-29 ans, par exemple, les hommes aspirent à une descendance qui se situe entre 4,1 et 5,7 enfants, alors que les agriculteurs optent pour des modèles de fécondité situés entre 5,1 et 8,6. À 40-49 ans, ces derniers expriment des souhaits allant de 10 à 12 enfants ; ceux des salariés et autres actifs se situent entre 7,7 et 9,0 enfants.

L'observation de l'évolution du nombre d'enfants souhaité dans les différentes tranches d'âge masculines met donc en lumière une intensification générale de la volonté de réduire les naissances (à quelques rares exceptions près pour les groupes d'âge les plus élevés).

Le tableau 6 indique la position respective des chefs de ménage et de leurs épouses par rapport à leur niveau idéal de fécondité dans chacun des groupes socio-économiques en 1993. Si l'écart entre le nombre idéal d'enfants et le nombre d'enfants effectivement mis au monde est fonction du cycle de vie des individus, et donc de leur parité au moment de l'enquête, il est intéressant de comparer les réponses des hommes et des femmes, afin de voir si les tendances concordent ou non entre les deux sexes.

Tableau 6
Différence entre le nombre d'enfants désiré
et le nombre moyen d'enfants nés vivants (ISF)
pour les hommes chefs de ménage et leurs épouses,
selon la catégorie socio-économique, en 1993

Groupe socio-économique	Hommes	Femmes
Agriculteur ivoirien	0,3	-0,6
Agriculteur baoulé	0,8	0,0
Agriculteur étranger	-3,4	-1,0
Salarié agricole	-0,8	-0,2
Autre actif ivoirien	-1,5	-1,2
Autre actif étranger	-0,8	0,2
Ensemble	-1,3	-0,7

Dans l'ensemble, il apparaît que les hommes aspirent à avoir moins d'enfants qu'ils n'en ont effectivement : ils en souhaitent en moyenne 1,3 de moins. Chez les femmes, ce décalage entre les aspirations et la fécondité effective est moins marqué (-0,7). Autrement dit, s'il y a globalement, entre hommes et femmes, un sentiment partagé d'avoir plus d'enfants que l'idéal, ce sentiment est plus sensible chez les hommes. Ceci est particulièrement vrai pour les agriculteurs étrangers, qui auraient souhaité avoir 3,5 enfants de moins qu'ils n'en ont. Le groupe des agriculteurs indépendants baoulé et ivoiriens se distingue néanmoins de cette tendance générale. En effet, alors que les hommes estiment ne pas avoir atteint leur nombre idéal d'enfants, les femmes, quant à elles, affirment l'avoir déjà atteint ou dépassé.

En dépit d'une relative concordance entre les idéaux de fécondité exprimés ici par les chefs de ménage et leurs épouses, nos entretiens qualitatifs, menés en ville comme dans les villages, ont mis en lumière un manque général de concertation entre époux sur la question de la constitution de la descendance. En effet, dans la plupart des cas, les personnes interviewées ignorent le nombre idéal d'enfants que souhaite leur conjoint et reconnaissent ne jamais en parler. Beaucoup d'hommes interrogés sur ce thème ont réagi avec surprise à l'idée qu'on puisse demander à leur femme d'exprimer un nombre idéal d'enfants. Pour eux, la question ne se pose pas, puisque c'est eux qui en assument la charge. Joseph, 39 ans, planteur de cacao, s'exclame :

« Moi, d'abord, si ma femme me dit qu'elle est fatiguée de faire des enfants, je vais lui poser la question : pourquoi elle ne veut plus faire d'enfants ? Parce que c'est moi qui fais les dépenses à la maison ! et je vais lui demander si peut-être c'est une maladie. Si c'est du côté santé, là je suis obligé peut-être de le faire. »

De fait, dans les ménages d'agriculteurs de la région, l'homme qui contrôle la vente des récoltes est le principal pourvoyeur de liquidité. Il assume, par conséquent, l'essentiel des coûts afférents à l'entretien des enfants, notamment les soins de santé et la scolarité¹⁴. Ainsi, dans le

¹⁴. Une analyse menée à partir des données de l'enquête de 1991 sur les comportements thérapeutiques envers les enfants de moins de 5 ans, lors du dernier épisode morbide survenu au cours des 12 mois précédant l'enquête, montre que, dans 54 % des cas, c'est le père de l'enfant qui a payé les frais médicaux, rarement la mère (7 %) ; dans 37 % des cas, les soins étaient gratuits ou payés par une autre personne (2 %) (Guillaume *et al.*, 1997).

raisonnement des hommes, la valeur accordée aux enfants n'est-elle pas sans lien avec les coûts d'éducation (au sens large). L'amélioration des conditions sanitaires, dans les années 1970, dans la région, a créé une demande de soins, que les populations ont aujourd'hui des difficultés à assumer, comme l'exprime Chaka, un jeune contractuel de l'usine de transformation d'huile de palme, âgé de 30 ans et père de 2 enfants :

« Aujourd'hui, même à 6 ans, un enfant, tu dois dépenser pour lui, il faut payer les habits, les médicaments. Avant, une femme enceinte pouvait faire 9 mois, il n'y avait pas affaire d'hôpital, il n'y avait pas de vaccination. Mais maintenant, tout ça, là, c'est différent, une fois enceinte, après trois mois, elle commence à aller à l'hôpital. Bon, et toi aussi, tu n'as pas de travail, tu n'as pas d'argent, ce qui fait que vraiment, là, avoir des enfants, là, c'est pas une petite affaire. »

Si l'argument économique est souvent mis en avant par les hommes pour justifier le fait d'avoir moins d'enfants, la dégradation du niveau de vie et des conditions de production rend cet argument encore plus prégnant. Certains, comme Ferdinand, un cultivateur de palmier à huile âgé de 43 ans, adhèrent à des modèles de famille nombreuse, mais reconnaissent néanmoins que les difficultés d'aujourd'hui obligent à reconsidérer ses ambitions :

« Moi, personnellement, je n'ai pas un nombre fixe d'enfants, ce que Dieu envoie, c'est bon. Si Dieu envoie 15, je fais 15, si Dieu envoie 30, je fais 30. On a vu les gens qui ont je ne sais combien d'enfants, dont même plus de la moitié ont réussi dans la vie. Seulement, ben, c'est les problèmes actuels qui font qu'on est obligé de limiter les naissances. De nos jours, la vie devient de plus en plus chère. (...) Aujourd'hui, même nous qui sommes au village, là, on achète pour manger. Parce que les données ont changé, le climat même a changé complètement. Autrefois, tu te dis bon, le mois de mai, juin, juillet, c'était la période des pluies, donc en ce temps-là tu fais ta rizière et ça peut aller, tu récoltes beaucoup. Aujourd'hui, là, avec le soleil, tu pourras rien récolter. Durant toute l'année, tu dois acheter. C'est ce que j'appelle les problèmes. Ceux qui ont une grande famille sont obligés de dépenser plus pour pouvoir nourrir cette famille. »

Les femmes sont également sensibles à la dégradation des conditions de vie. Dans leurs propos, les termes se référant au coût de la vie reviennent aussi souvent que chez les hommes. Elles sont toutefois plus enclines à faire valoir des raisons de santé pour justifier le fait de réduire leur nombre d'enfants. Ces raisons leur sont également suggé-

rées par le personnel de santé, qui les encourage à allaiter leurs enfants en mettant en avant l'impact de cette pratique sur l'espacement des naissances.

3.3 - Le recours à la contraception : une pratique encore marginale

Au-delà des idéaux exprimés par les hommes et les femmes, il importe d'observer les pratiques relatives au contrôle des naissances. Dans l'ensemble, il apparaît très clairement que, si les populations sont conscientes des difficultés d'élever des enfants dans le contexte de crise actuel, cela ne se traduit pas par une augmentation du recours à la contraception. En effet, à l'instar de ce que l'on observe pour l'ensemble de la Côte-d'Ivoire¹⁵, la pratique contraceptive dans la région de Sassandra est, dans l'ensemble, relativement faible en 1993. Elle ne concerne, en effet, qu'environ 2 % à 8 % des chefs de ménage mariés (tableau 7). Cependant, les autres actifs ivoiriens se distinguent nettement des autres groupes, avec 21 % d'utilisateurs en 1993, dont 16 % pour les méthodes modernes.

Cette même année, les agriculteurs baoulé et étrangers, de même que les autres actifs étrangers, affichent les taux de pratique contraceptive les plus faibles (entre 2 % et 5 %). Les agriculteurs ivoiriens et les salariés agricoles se situent en position intermédiaire (respectivement 8 % et 7 % d'utilisateurs), mais avec des pratiques distinctes. Chez les agriculteurs ivoiriens, l'utilisation se répartit en parts à peu près égales entre méthode traditionnelle, abstinence et moyen moderne. En revanche, chez les salariés agricoles, les moyens modernes dominent nettement (6 %, contre 1 % qui pratiquent l'abstinence).

L'évolution entre les deux années révèle une diminution de la proportion de chefs de ménage utilisant la contraception, en particulier dans les groupes qui se caractérisent, par ailleurs, comme les plus en-

¹⁵. D'après l'EDS-CI réalisée en 1994, la prévalence contraceptive (méthodes traditionnelles et modernes confondues) est relativement faible pour l'ensemble du territoire (hommes et femmes mariés confondus) : 4,3 % pour les méthodes modernes ; 7,1 % pour les méthodes traditionnelles, soit au total 11,4 %. Pour l'ensemble du milieu rural, l'utilisation de la contraception moderne concerne 2,2 % des personnes interrogées et 4,6 % pour les méthodes traditionnelles. En milieu urbain, les chiffres sont un peu plus élevés, quoique encore relativement modestes : 8 % (méthodes modernes) et 11,3 % (méthodes traditionnelles) (N'Cho *et al.*, 1995, p. 59).

clins aux idéaux de famille réduite. C'est précisément le cas des salariés

Tableau 7

Pourcentage d'hommes mariés chefs de ménage âgés de 20 à 69 ans utilisant des méthodes contraceptives, selon le groupe socio-économique

Groupe socio-économique	Année	Utilise un moyen				Total
		Traditionnel	Abstinence	Moderne*	Non précisé	
Agriculteur baoulé	1991	1	1	0	1	3
	1993	0	0	2	0	2
Agriculteur ivoirien	1991	1	1	4	2	8
	1993	3	2	3	0	8
Agriculteur étranger	1991	0	1	1	0	2
	1993	(...)	2	1	1	4
Salarié agricole	1991	3	12	5	4	22
	1993	0	1	6	0	7
Autre actif ivoirien	1991	1	3	18	2	24
	1993	1	4	16	0	21
Autre actif étranger	1991	2	4	6	9	15
	1993	0	2	3	0	5
Ensemble 20-69 ans	1991	1	2	6	2	11
	1993	1	2	5	(...)	8
Ensemble 20-39 ans	1991	1	3	7	2	12
	1993	1	3	8	(...)	12

* Moderne : méthode des cycles, préservatif, pilule, stérilet.

(...) Pourcentage inférieur à 1 %.

agricoles et, dans une moindre mesure, des autres actifs, ivoiriens et étrangers. Pour les premiers, par exemple, on enregistre en 1993 trois fois moins d'utilisateurs de méthodes contraceptives qu'en 1991. La netteté de ces changements en un temps aussi bref est probablement due en grande partie à la rotation rapide de cette population, les nouveaux arrivants ayant des comportements distincts des anciens. Il n'en demeure pas moins que ces populations ont des habitudes contraceptives plus efficaces, puisqu'elles se singularisent par des taux relativement élevés d'utilisation de méthodes modernes et de recours à l'abstinence.

Parmi les femmes de notre échantillon, le recours aux pratiques contraceptives est, là encore, très marginal. La situation n'évolue guère entre 1991 et 1993 : la proportion d'utilisatrices d'un moyen de contraception stagne (tableau 8). En 1993, entre 1 % et 8 % des femmes utilisent la contraception au moment de l'enquête.

Tableau 8
Pourcentage d'épouses de chefs de ménage utilisant des méthodes contraceptives, selon l'âge et le groupe socio-économique

Groupe socio-économique	Année	Utilise un moyen				Total
		Traditionnel	Abstinence	Moderne*	Non précisé	
15-29 ans	1991	1	0	1	2	4
	1993	1	1	2	(...)	4
30-34 ans	1991	1	(...)	2	2	5
	1993	1	2	1	(...)	4
Agriculteur baoulé	1991	1	0	1	2	4
	1993	0	1	1	1	3
Agriculteur ivoirien	1991	2	0	1	2	2
	1993	2	0	1	1	2
Agriculteur étranger	1991	1	0	(...)	2	3
	1993	0	1		0	1
Salarié agricole	1991	0	1	0	0	1
	1993	1	2	2	0	5
Autre actif ivoirien	1991	1	1	4	2	8
	1993	1	1	6	(...)	8
Autre actif étranger	1991	1	1	2	2	7
	1993	0	5	2	0	7
Ensemble	1991	1	(...)	1	2	4
	1993	1	1	2	(...)	4

* Moderne : méthode des cycles, préservatif, pilule, stérilet.
(...) Pourcentage inférieur à 1 %.

On observe très peu de différences selon l'âge : entre 4 % et 5 % d'utilisatrices parmi les femmes de moins et de plus de 30 ans. Malgré la faiblesse des taux d'utilisation de la contraception dans l'ensemble, quelques tendances se démarquent lorsqu'on compare entre eux les groupes socio-économiques. Les épouses de salariés agricoles, notamment, recourent relativement plus à la contraception en 1991 qu'en 1993 (5 % contre 1 %). Cette tendance va, par ailleurs, dans le sens d'un recours plus fréquent à l'abstinence et à un moyen moderne. D'autre part, les femmes du groupe des autres actifs ivoiriens et étrangers, conformément à leurs époux (mais de façon moins accentuée), se distinguent par des taux d'utilisation de la contraception relativement plus forts (8 % et 7 %), en 1991 comme en 1993. Là encore, la tendance est à l'usage de moyens modernes de contraception ou à l'abstinence.

La faiblesse du recours à la contraception souligne le décalage existant entre les aspirations et les pratiques. L'observation du groupe des agriculteurs baoulé est assez révélatrice d'une inadéquation entre les désirs exprimés et les conduites. En effet, en dépit d'un niveau de fécondité encore élevé en 1993, ce groupe constitue, nous l'avons vu, celui où les changements les plus significatifs s'opèrent entre les deux années, en termes de fléchissement de la fécondité comme en termes d'émergence d'idéaux favorables à une réduction des naissances, chez les hommes en particulier. Pourtant, ces changements ne s'accompagnent guère d'une élévation des taux de pratique contraceptive, comparativement aux autres groupes. Ainsi, seulement 2 % des agriculteurs baoulé utilisent la contraception en 1993.

3.4 – Les obstacles institutionnels et culturels à l'utilisation de la contraception

La faiblesse de la pratique contraceptive observée dans la région de Sassandra est, sans nul doute, en rapport direct avec les possibilités limitées d'accéder aux méthodes, du fait d'infrastructures sanitaires déficientes, voire inexistantes, ou encore par manque d'information. Au moment où nous avons mené nos recherches, un programme de planification familiale financé par le FNUAP se mettait en place dans la zone. Il prévoyait, entre autres, la formation du personnel (notamment du médecin de la base de secteur de santé rural de Sassandra et de deux sages-femmes de l'hôpital de la ville de Sassandra). Les formations ont effectivement eu lieu, mais le projet, à l'heure actuelle, n'a guère évolué.

Les populations peuvent néanmoins accéder à la contraception en s'adressant aux sages-femmes et infirmiers de la maternité et du centre de protection maternelle et infantile de l'hôpital de Sassandra. Dans tous les cas, le suivi médical qui accompagne les prescriptions ne peut être fait dans des conditions convenables, en raison de l'absence de laboratoire d'analyses, celles-ci ne pouvant être faites qu'à l'hôpital de San Pedro, à environ 70 km de Sassandra. Par ailleurs, il existe un important réseau parallèle de vente de produits contraceptifs (chimiques et traditionnels) sur les marchés locaux.

Il reste que l'accès aux méthodes modernes se heurte encore à des barrières classiques, liées notamment aux réticences du personnel de santé à prescrire un contraceptif à une femme mariée sans l'autorisation de son mari. De nombreuses femmes se sont plaintes de s'être vu refuser des contraceptifs parce que leur mari n'était pas avec elles, et beaucoup n'osent rien demander en l'absence de celui-ci. Juliette est une jeune mère au foyer âgée de 32 ans. Elle a 6 enfants, dont un en bas âge. Pendant tout l'entretien, elle s'occupe du plus petit (le lave, le change, prépare des plantes pour ses lavements). Juliette vit dans une maison qui grouille d'animation. Elle semble fatiguée et avoue qu'elle voudrait bien ne plus avoir d'enfants :

« En tout cas, cette année, je ne voulais plus faire d'enfants, mais c'est Dieu qui m'a donné ». (On lui demande alors si elle a dit à son mari qu'elle ne veut plus d'enfants :) « Hum, hum (elle fait non de la tête et hésite). Je vais peut-être lui dire que je suis fatiguée et qu'il n'a qu'à m'envoyer à l'hôpital. Parce que, si j'y vais seule, sans mon mari, les gens ne vont pas vouloir me donner quelque chose. S'il vient avec moi, peut-être qu'ils vont accepter. L'autre jour, j'étais partie là-bas (elle pointe du regard l'hôpital de Sassandra) et puis ils m'ont dit de revenir avec mon mari. »

L'homme est perçu comme le détenteur du pouvoir de décision en matière de contrôle des naissances. Pour Niamba, jeune ménagère de 36 ans, mère de 5 enfants, mariée à un planteur de cacao, ce fait est clairement admis :

« Moi, personnellement, avec mes cinq enfants, j'en ai assez, je voudrais bien arrêter, mais monsieur a dit de continuer, il a dit qu'on va arrêter après un certain nombre. »

Effectivement, les hommes en général entendent bien faire valoir que c'est eux qui décident dans ce domaine. Joseph, un douanier âgé de 40 ans, père de 3 enfants, est catégorique sur ce point :

« Ma femme, elle peut pas arrêter de faire des enfants sans mon consentement. Enfin, elle me connaît, c'est ma décision qui compte. Si elle doit prendre une décision, elle doit me consulter d'abord, c'est normal. Parce que c'est moi le chef de famille, si tu dois faire telle ou telle chose, tu me consultes (puis il semble réfléchir). Mais je pense pas qu'elle puisse me faire cela. ».

Parfois, les réticences du mari traduisent également un réflexe de méfiance vis-à-vis de la contraception moderne. C'est le cas, par exemple, de Camille, 51 ans, cultivateur, père de 11 enfants :

« La pilule, c'est pas bon, parce que ça risque de la (sa femme) détruire. Non, moi, je lui conseille de suivre son cycle. Vous savez, il y a une période de fécondité, que tout le monde connaît, qu'il faut sauter. Mais prendre des médicaments, là, c'est pas bon, parce que vous prenez des pilules et puis ça convient pas à votre sang, elle va grossir, ou alors ça fatigue. Faut rester naturel, ça c'est bon. »

4 – Fécondité et régulation des naissances : quel avenir dans ce contexte de crise ?

Le double constat de la faible concertation entre époux en matière de constitution de la descendance, d'une part, et de la prédominance des décisions masculines, d'autre part, pose la question de la mise en place de conditions favorables à la généralisation des pratiques de régulation des naissances. En effet, les pratiques de régulation des naissances, une fois réglés les problèmes liés à l'offre de services de planification familiale, ne pourront se répandre qu'à condition que les femmes accèdent à des prérogatives nouvelles leur octroyant une plus grande marge de décision. Or, en cette période de crise, l'évolution des rôles respectifs des hommes et des femmes à l'intérieur de la cellule domestique et de production ne laisse guère présager d'amélioration du statut des femmes, du moins à court terme.

En effet, le contexte de crise actuel renforce les inégalités statutaires entre hommes et femmes, caractéristiques du système de production des cultures de rente. Les stratégies de survie développées par les ménages agricoles (élargissement des surfaces réservées à la production vivrière, augmentation de la part commercialisée afin de pallier le manque de liquidité) tendent à accroître la fonction nourricière des femmes, puisque ces activités leur sont habituellement réservées. Dans le même

temps, les femmes sont incitées à contribuer davantage aux revenus du ménage, par le biais de la commercialisation des produits qu'elles cultivent. Cela implique qu'elles interviennent dans des domaines réservés aux hommes, tant dans la sphère de production qu'à l'intérieur de la cellule domestique. Les épouses d'agriculteurs que nous avons interrogées expriment clairement une volonté de développer la culture et la commercialisation des produits vivriers, avec le souci unanime de subvenir plus largement aux besoins du ménage, besoins alimentaires, mais aussi de santé et d'éducation, qui pèsent désormais lourdement sur le budget des maris. Les propos de Clémentine, 36 ans, mère de quatre enfants, mariée à un planteur de cacao, illustre cette tendance :

« Dans la vie actuelle, tu dois travailler plus pour aider ton mari, parce que, si tu laisses ton mari seul, le jour où il n'a pas les moyens, il faut que toi aussi tu puisses t'occuper des enfants, payer le bic, payer les cahiers. »

Pour autant, une telle évolution ne signifie guère une percée féminine dans l'économie monétaire, qui pourrait accroître leur pouvoir dans la gestion des facteurs de production, comme cela s'est produit dans d'autres régions d'économie de plantation du pays¹⁶. En réalité, dans la région de Sassandra, l'amélioration du statut des femmes par une participation accrue aux activités productives reste encore très hypothétique. Un certain nombre de facteurs contribuent à maintenir les inégalités sexuelles. En effet, dans cette zone à dominante patrilineaire¹⁷ et où la modalité résidentielle du mariage est virilocale, la femme mariée est considérée, au sein de l'unité domestique dans laquelle elle vit et travaille, comme une étrangère de passage, amenée à rejoindre son groupe d'origine à la mort de son mari. Ce statut lui

¹⁶. En effet, dans la région du Sud-Est, notamment, soumise vingt ans auparavant à de fortes contraintes économiques et foncières identiques à celles que traverse actuellement le Sud-Ouest, l'incapacité des hommes privés de revenus à subvenir aux dépenses de santé et de scolarisation des enfants a conduit les femmes à prendre le devant sur la scène des activités productives en développant la production et la commercialisation du vivrier (Chaléard, 1994). La proximité des marchés urbains et le développement des réseaux routiers ont alors contribué à donner une sérieuse impulsion à cette activité, qui s'est finalement soldée par une reconversion généralisée au vivrier et par un abandon progressif des cultures de rente. Si les hommes, conscients des perspectives nouvelles de la culture du vivrier, se sont peu à peu imposés auprès des femmes, ces dernières ont néanmoins tiré des avantages réels de ce changement de système de production, en accédant ainsi (et de façon durable) à des prérogatives économiques autrefois réservées aux hommes.

¹⁷. À l'exception des populations allochtones baoulé, qui sont matrilineaires.

confère peu de droits dans son village d'alliance, où elle reste très en marge des prises de décision communautaires, notamment en ce qui concerne la gestion du foncier. Son rôle se résume ainsi à la production d'enfants et de nourriture pour assurer la survie et la reproduction du lignage de son mari, ainsi qu'à l'aide à la conduite de l'exploitation de celui-ci. Les terres qu'elle cultive appartiennent à son mari ou à sa belle-famille, qui lui concèdent un droit d'usage.

Aujourd'hui, les formes de gestion de la saturation foncière réduisent un peu plus encore les faibles opportunités offertes aux femmes de contrôler les facteurs de production. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les friches et les bas-fonds, habituellement laissés aux femmes pour la production vivrière, sont aujourd'hui réappropriés par les hommes à des fins marchandes. En d'autres termes, les moyens mis à la disposition des femmes pour développer des stratégies agraires génératrices de revenus supplémentaires se trouvent limités. Par ailleurs, ceci illustre avec éclat les « *incompatibilités sociales* » entre les deux sexes, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Dozon (1985, p. 470), « *incompatibilités sociales* », qui dénoncent ici l'absence de projet conjoint entre époux et épouses dans la recherche d'une amélioration des conditions de vie.

Ainsi, les réponses à la crise soulignent et accentuent la forte séparation des univers hommes/femmes, caractéristique des sociétés d'économie de plantation. Elles rendent, par ailleurs, incertaine l'émergence d'un modèle conjugal favorisant la conception de projets concertés de famille. En définitive, la dégradation du statut des femmes, tant dans la sphère domestique que productive, rend plus hypothétiques encore les perspectives d'une gestion autonome de leur fécondité, susceptible d'inclure des pratiques de planification des naissances.

Les jeunes générations sont celles sur lesquelles repose une grande part des enjeux de la baisse de la fécondité dans la région. Comme en attestent les résultats des analyses quantitatives et qualitatives, les perspectives d'avenir peu reluisantes contribuent à les rendre davantage acquises au principe d'un contrôle des naissances que leurs aînées. En outre, parmi les agriculteurs, la crise est susceptible de jouer un rôle indirect sur les modèles familiaux dans l'avenir. La dégradation de la condition des jeunes hommes, dépossédés des moyens d'assumer pleinement leur rôle social et économique au sein de la société, contribue à aplanir les inégalités statutaires entre les sexes. Autrement dit, en privant les hommes de perspective d'avenir, la crise les rapproche de la

condition de leurs homologues femmes. Elle favorise l'entrée des couples à statut égal dans la sphère des activités productives. Ce processus de nivellement du statut des hommes et des femmes, à ce moment crucial du cycle de vie que constitue la création d'une plantation, est peut-être davantage à même de réduire le coût culturel et psychologique de l'extension d'un modèle de couple où prédomine un réel partage du pouvoir et des responsabilités entre les partenaires.

Il reste qu'à court terme, comme le suggèrent les clivages observés entre les différents groupes sociaux, une transition profonde et durable de la fécondité ne se produira vraisemblablement que dans les catégories les plus touchées par la crise. D'ores et déjà, les populations des catégories du secteur tertiaire et secondaire de l'économie semblent plus nettement engagées dans un processus de transition de leur fécondité.

Références bibliographiques

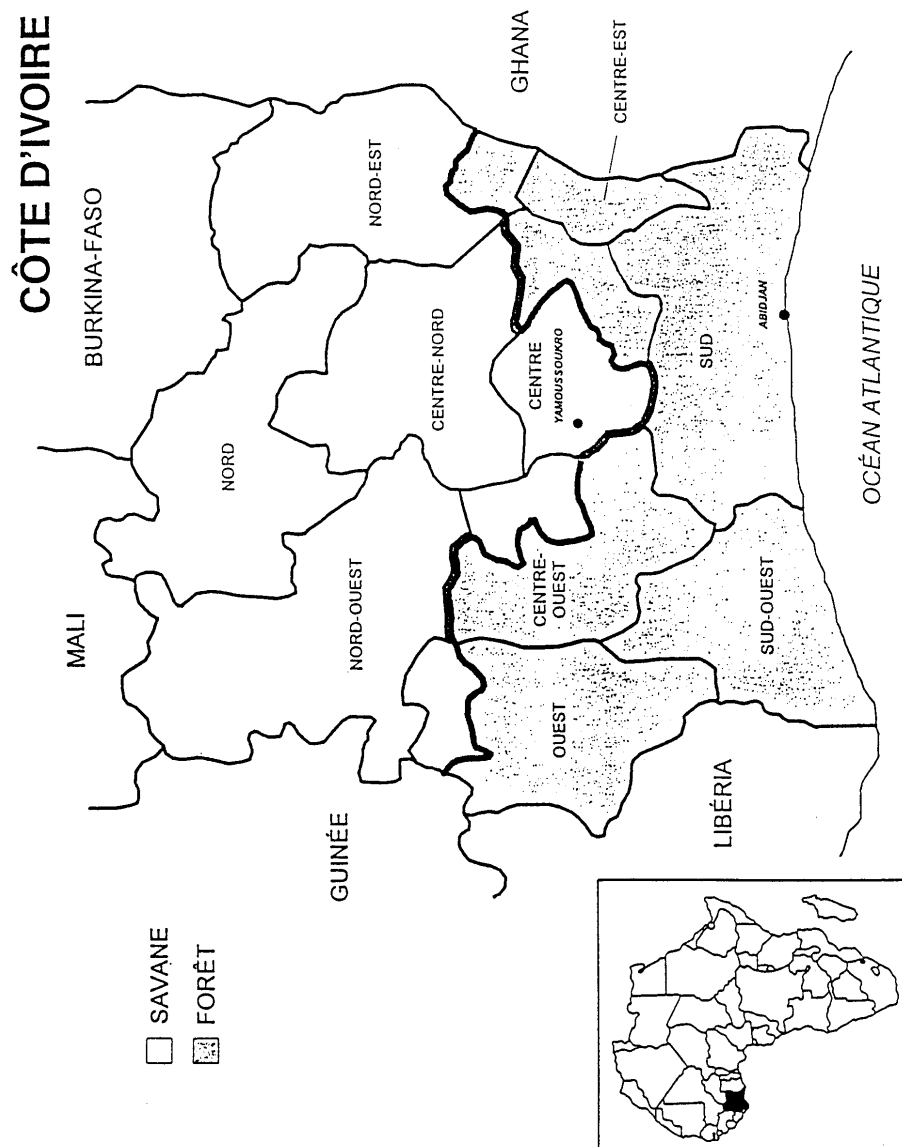
- ADJAMAGBO, Agnès (1997), « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation. Le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire », dans : M. Pilon, Th. Locoh, É. Vignikin et P. Virmard, éd., *Famille et ménages en Afrique*, Paris, CEPED, ENSEA, INS, ORSTOM, URD, p. 301-325.
- ADJAMAGBO, Agnès (1998), *Changements socioéconomiques et logiques de fécondité en milieu rural ouest-africain*, Paris, Université de Paris-X-Nanterre, thèse de doctorat de 3^e cycle.
- ADJAMAGBO, Agnès, VIMARD, Patrice, et GUILLAUME, Agnès (1997), « Fécondité et demande de planification familiale à Sassandra », dans : A. Guillaume, J. Ibo et N. Koffi, éd., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, ENSEA, ORSTOM, GIDIS-CI, p. 269-286.
- ANDRIAMAMPAHÉRY, Dimby, DAKONO, Astou, KOFFI, Ahoutou, et MULAMBA, Muambayi (1989), *Dynamique de population et mutation économique dans le Sud-Ouest ivoirien ; la sous-préfecture de Sassandra (avril 1988)*, Abidjan, ENSEA, Études et Recherches n° 16.
- ARNOLD, Fred, et BLANC, Ann (1990), *Fertility Levels and Trends*, DHS Comparative Studies n° 2, Columbia, Maryland, Institute for Resource Development.

- BANQUE MONDIALE (1993), *Rapport sur le développement dans le monde 1993. Investir dans la santé*, Washington.
- BARBIERI, Magali, et VALLIN, Jacques (1996), « Les conséquences de la crise économique africaine sur l'évolution de la mortalité », dans : J. Coussy et J. Vallin, éd., *Population et crises en Afrique*, Paris, CEPED, Les Études du CEPED, n° 13, p. 319-344.
- BOCQUET, Olivia, et CALAS, Julien (1997), « Les dynamiques d'installation agricole des jeunes générations dans la région de Sassandra à l'aube de l'an 2000 », dans : A. Guillaume, J. Ibo et N. Koffi, éd., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, ENSEA, GIDIS-CI, p. 169-184.
- CHALÉARD, Jean-Louis (1994), « L'essor du vivrier marchand : un contre-modèle aux marges du modèle ivoirien », Communication présentée au colloque international « *Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle* », Abidjan, GIDIS-CI, ORSTOM, 28 novembre-2 décembre 1994.
- COSIO-ZAVALA, Maria (1992), *Transitions démographiques et développement social dans les pays en voie de développement*, communication présentée à la réunion du groupe d'experts sur la croissance démographique et l'évolution des structures démographiques, Nations Unies, Paris, 16-20 novembre 1992.
- COSIO-ZAVALA, Maria (2000), « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique latine », dans : M. Pilon et A. Guillaume, éd., *Maîtrise de la fécondité et planification familiale au Sud*, IRD Éditions (5^{es} Journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 28-30 septembre 1994), p. 21-33.
- COUSSY, Jean, et VALLIN, Jacques, éd. (1996), *Population et crises en Afrique*, Paris, CEPED, Les Études du CEPED, n° 13.
- DOZON, Jean-Pierre (1985), « Économie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte-d'Ivoire », *Cahiers d'Études Africaines*, 68, XVII-4, p. 463-483.
- GREGORY, Joël, et PICHÉ, Victor (1977), « Croissance démographique et développement économique dans le tiers-monde : une étude critique », *Revue canadienne des études africaines*, Université de Montréal, vol. 11, n° 1, p. 101-110.
- GREGORY, Joël, et PICHÉ, Victor (1985), « Mode de production et régime démographique », *Revue canadienne des études africaines*, Université de Montréal, vol. 19, n° 1, p. 73-79.

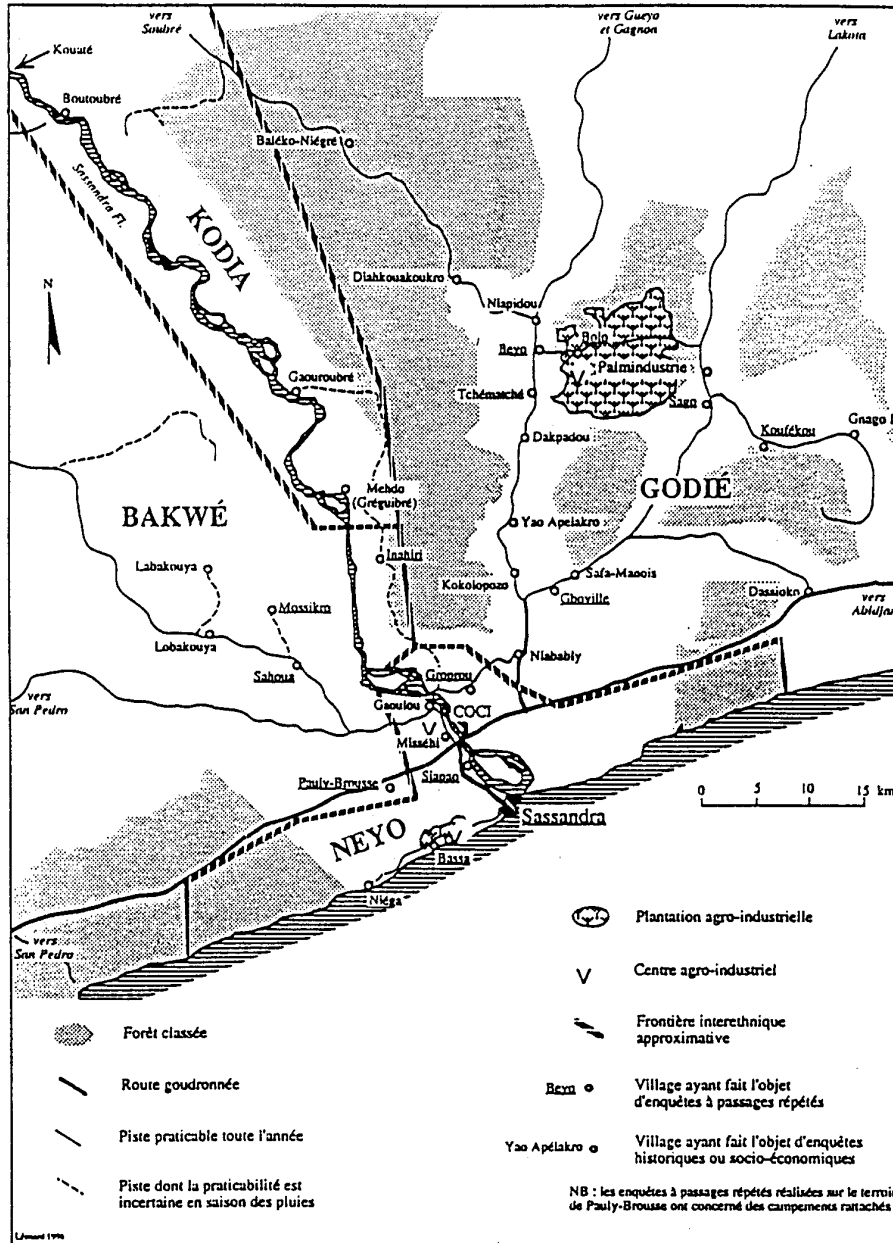
- GUILLAUME, Agnès, et VIMARD, Patrice (1994), « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », dans : N. Koffi, A. Guillaume, P. Vimard et B. Zanou, éd., *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Paris, ORSTOM Éditions, Collection Colloques et Séminaires, p. 143-168.
- GUILLAUME, Agnès, KASSI, N'Guessan, et KOFFI, N'Guessan (1997), « Morbidité, comportements thérapeutiques et mortalité à Sassandra », dans : A. Guillaume, J. Ibo et N. Koffi, éd., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, ENSEA, GIDIS-CI, p. 287-310.
- KASSI, N'Guessan (1995), *Rapport annuel du district sanitaire et social de Sassandra*, District sanitaire et social de Sassandra, multigr.
- LÉONARD, Éric (1994), « Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers », Communication au colloque « *Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle* », GIDIS-CI, ORSTOM, Abidjan, décembre 1994.
- LÉONARD, Éric (1996), *Crise des agricultures paysannes et développement des cultures illicites en zone tropicale : réflexions à partir des cas mexicain et ivoirien*, Paris, ORSTOM, 18 p., multigr.
- LÉONARD, Éric (1997), « La reproduction de la société agraire dans la région de Sassandra : intensification ou décapitalisation », dans : A. Guillaume, J. Ibo et N. Koffi, éd., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, ENSEA, GIDIS-CI, p. 137-160.
- LÉONARD, Éric, et OSWALD, Marc (1993), « Cocoa Smallholders Facing a Double Structural Adjustment in Ivory Coast: Social and Technical Answers to a Predicted Crisis », dans : *After Four Centuries of Cocoa, What Is the Future*, International Conference on Cocoa Economy, Askindo, CIRAD.
- LESTHAEGHE, Ron (1989), « Social Organization, Economic Crisis and the Future of Fertility Control in Africa », dans : R. Lesthaeghe, éd., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, p. 475-505.
- McNICOLL, Geoffrey (1982), « Institutional Determinants of Fertility Change », dans : C. Höhn et R. Mackensen, éd., *Determinants of Fertility Change: Theories Re-examined*, Liège, Ordina, p. 147-169.

- N'CHO SOMBO, KOUASSI, Lucien, KOUAME KOFFI, Albert, SCHOEMAKER, Juan, BARRÈRE, Monique, BARRÈRE, Bernard, et POUKOUTA, Prosper (1995), *Enquête démographique et de santé, Côte-d'Ivoire, 1994*, Abidjan, Institut National de la Statistique, Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Macro International Inc., Calverton, Maryland.
- PICHÉ, Victor, et POIRIER, Jean (1995), « Les approches institutionnelles de la fécondité », dans : H. Gérard et V. Piché, éd., *La sociologie des populations*, Montréal, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, p. 117-137.
- RUF, François (1991), « Les crises cacaoyères, la malédiction des âges d'or ? », *Cahiers d'Études Africaines*, 121-122, XXXI-1-2, p. 83-134.
- SCHWARTZ, Alfred (1993), *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris, ORSTOM, Collection Études et Thèses.
- VAN DE WALLE, Étienne, et FOSTER, Andrew (1990), *Fertility Decline in Africa. Assessments and Prospects*, Washington, World Bank, Africa Technical Department Series, Technical Paper n° 125.
- VIMARD, Patrice (1997), *Transitions démographique et familiale. Des théories de la modernisation aux modèles de crise*, Paris, Marseille, ORSTOM/LPE, Équipe Transition de la Fécondité et Santé de la Reproduction, Document de recherche n° 3.
- VIMARD, Patrice, GUILLAUME, Agnès, et KOFFI, N'Guessan (1997), « Croissance démographique et structure de la population dans la région de Sassandra », dans : A. Guillaume, J. Ibo et N. Koffi, éd., *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM, ENSEA, GIDIS-CI, p. 115-136.
- VIMARD, Patrice, GUILLAUME, Agnès, et QUESNEL, André (1991), « Modifications des coûts et bénéfices des enfants supportés par les parents : différenciation socio-économique et son impact sur la fécondité », communication au séminaire de l'UIESP sur « *La transition de la fécondité en Afrique au Sud du Sahara* » (Harare, 19-22 novembre 1991).

Annexe 1



Annexe 2 – Présentation de la zone d'étude



Carte établie par É. Léonard, 1996.